



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 mai 2012**

Délibération n° 2012-3001

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Eau et assainissement à Madagascar - Mise en réseau et appui à la coopération décentralisée et non gouvernementale - Attribution d'une subvention à l'association Programme solidarité eau (pS-Eau) pour son programme d'actions 2012

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : lundi 7 mai 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 22 mai 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Palēja, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérmian.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Crédoz), Calvel (pouvoir à M. Assi), Crimier (pouvoir à M. Barral), Charles (pouvoir à M. Buna), Colin (pouvoir à M. Abadie), Blein (pouvoir à Mme David M.), Vesco, Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), MM. Balme (pouvoir à M. Réale), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury, Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Buffet), Huguet (pouvoir à Mme Levy), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart, Léonard (pouvoir à M. Gignoux), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Llung).

Absents non excusés : Mmes Domenech Diana, Bocquet, MM. Chabert, Dumas, Giordano, Lelièvre.

Séance publique du 21 mai 2012**Délibération n° 2012-3001**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Eau et assainissement à Madagascar - Mise en réseau et appui à la coopération décentralisée et non gouvernementale - Attribution d'une subvention à l'association Programme solidarité eau (pS-Eau) pour son programme d'actions 2012**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 avril 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le cadre d'intervention de la coopération décentralisée dans le secteur de l'eau fixé par la délibération n° 2005-2856 du 11 juillet 2005 distingue 2 types d'actions de coopération :

- des actions de solidarité internationale consistant au financement d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement, via le dispositif financier dit Fonds eau,
- des programmes de coopération décentralisée visant le renforcement des capacités des collectivités locales œuvrant dans le secteur de l'eau.

A ce titre, la Communauté urbaine de Lyon est engagée, depuis 2006, dans un programme de coopération décentralisée à Madagascar visant le renforcement des capacités des acteurs publics locaux de l'eau de la région Haute-Matsiatra.

A l'instar de ce programme mené par la Communauté urbaine, les initiatives de coopération décentralisée sur le thème de l'eau à Madagascar se multiplient. Cependant, on constate aussi une forte disparité dans les projets menés, une faiblesse des échanges entre porteurs de projets et une difficulté d'accès à l'information. En conséquence, l'efficacité des projets est amoindrie, la cohérence globale n'est pas assurée et l'adéquation des actions avec la politique nationale pas toujours garantie.

Afin de remédier à cela, le Programme solidarité eau (pS-Eau) et l'association malgache Cite ont initié une démarche visant à améliorer la qualité et l'efficacité des projets d'accès à l'eau et à l'assainissement menés par la coopération décentralisée et non gouvernementale et à assurer leur cohérence avec la stratégie nationale malgache en développant un véritable point focal "eau et assainissement à Madagascar" : le réseau Ran'Eau.

Ran'eau développe un plan d'activités pour 3 ans, sur la période 2011, 2012 et 2013. Le bilan de l'année 2011 fait apparaître notamment les résultats suivants :

- l'inventaire des acteurs et actions : plus de 500 contacts identifiés, 100 fiches actions rédigées,
- organisation d'échanges thématiques : 3 ateliers mis en œuvre et 4 visites de sites auxquelles la Communauté urbaine de Lyon a pu participer,
- accompagnement des porteurs de projet : plus d'une dizaine de porteurs accompagnés, dont 2 cofinancés par la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre du Fonds eau,
- publications d'informations et diffusion d'information sur le secteur de l'eau à Madagascar (guide, fiche-pays, fiches techniques, etc.).

Compte tenu de son engagement sur la question de la gestion locale de l'eau à Madagascar, la Communauté urbaine a été sollicitée en 2011 pour un montant de 5 000 €. Elle est à nouveau sollicitée pour le même montant en 2012, sur un budget annuel d'opération de 100 000 €. Les autres partenaires financiers

sollicités sont l'Agence française de développement, 3 agences de l'eau, l'association Ircod, la fondation Veolia Eau.

Le soutien que la Communauté urbaine pourrait apporter à une telle opération serait en cohérence avec le programme de coopération mené sur la région Haute-Matsiatra, permettant notamment de relayer à un niveau national les enseignements tirés de ce programme pilote et assoirait le rôle moteur joué par la Communauté urbaine dans le secteur de l'eau à Madagascar ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le programme 2012 de mise en réseau et d'appui à la coopération décentralisée Eau à Madagascar piloté par l'association Programme solidarité eau (pS-Eau),

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'association pS-Eau au titre de ce programme,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association pS-Eau définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2012 - compte 6743 - opération n° 1P02O2197.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 mai 2012.